

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : 7575 AVOVENTES

Le 23/07/2025



Bien : **Maison individuelle**
Adresse : **16 rue des Paniers - Gonds
78400 CHATOU**
Référence Cadastre : **000AN - 0124**

PROPRIETAIRE

Monsieur AVOVENTES AVOVENTES AVOVENTES
16 Rue des Paniers - Gonds
78400 CHATOU

DEMANDEUR

SELARL HELDT - CLAISE –
LE MAREC - LOGER
3 rue de l'Assemblée Nationale
78004 VERSAILLES CEDEX

Date de visite : **23/07/2025**
Opérateur de repérage : AVOVENTES AVOVENTES

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16,
R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ;
Arrêtés du 12 décembre 2012 ;

A INFORMATIONS GENERALES

A.1 DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : Maison individuelle	Propriété de: Monsieur AVOVENTES AVOVENTES AVOVENTES
Cat. du bâtiment : Habitation (Maisons individuelles)	16 Rue des Paniers - Gonds
Nombre de Locaux : 6	78400 CHATOU
Référence Cadastre : 000AN - 0124	
Date du Permis de Construire : Antérieur au 1 juillet 1997	
Adresse : 16 rue des Paniers - Gonds 78400 CHATOU	

A.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom : SELARL HELDT - CLAISE - LE MAREC - LOGER	Documents fournis : Néant
Adresse : 3 rue de l'Assemblée Nationale 78004 VERSAILLES CEDEX	Moyens mis à disposition : Néant
Qualité :	

A.3 EXECUTION DE LA MISSION

Rapport N° : 7575 AVOVENTES A	Date d'émission du rapport : 23/07/2025
Le repérage a été réalisé le : 23/07/2025	Accompagnateur : Aucun
Par : AVOVENTES AVOVENTES	Laboratoire d'Analyses : Eurofins Asbestos Testing Europe MyEasyLab
N° certificat de qualification : 615	Adresse laboratoire : 1103 Avenue Jacques Cartier 4 rue Maryse Bastié 44700 Orvault
Date d'obtention : 24/01/2022	Numéro d'accréditation :
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :	Organisme d'assurance professionnelle : AXA France IARD
LCP	Adresse assurance : 19 rue de la Gare 78300 POISSY
25 avenue Léonard de Vinci	N° de contrat d'assurance : 7504179504
33600 PESSAC	Date de validité : 31/12/2025
Date de commande : 23/07/2025	

B CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature et Cachet de l'entreprise	Date d'établissement du rapport : Fait à POISSY le 23/07/2025 Cabinet : CTI Expertises Nom du responsable : AVOVENTES AVOVENTES Nom du diagnostiqueur : AVOVENTES AVOVENTES
-------------------------------------	--

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Ce rapport ne peut être utilisé pour satisfaire aux exigences du repérage avant démolition ou avant travaux.

C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES 1

DESIGNATION DU BATIMENT 1

DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE 1

EXECUTION DE LA MISSION 1

CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR 1

SOMMAIRE 2

CONCLUSION(S)..... 3

LISTE DES LOCAUX NON VISITES ET JUSTIFICATION 3

LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION 3

PROGRAMME DE REPERAGE 3

LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-20)..... 3

LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-21)..... 3

CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE 4

RAPPORTS PRECEDENTS 4

..... 4

RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE 4

LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION 4

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE 5

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR 6

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE 6

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS..... 6

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE A OU LA LISTE B DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE) 6

COMMENTAIRES..... 6

ELEMENTS D'INFORMATION 6

ANNEXE 1 – CROQUIS 7

ATTESTATION(S)..... 8

Amiante

D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Liste des locaux non visités et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16)

Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...) Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
4. Éléments extérieurs	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 23/07/2025

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au programme de repérage.

Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :

G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	Séjour/Cuisine	RDC	OUI	
2	Dégagement n°1	RDC	OUI	
3	WC	RDC	OUI	
4	Salle de Bains	RDC	OUI	
5	Chambre n°1	RDC	OUI	
6	Chambre n°2	RDC	OUI	
7	Salon	RDC	OUI	
8	Dégagement n°2	RDC	OUI	
9	Entrée	RDC	OUI	
10	Chambre n°3	RDC	OUI	
11	Salle d'eau/WC	RDC	OUI	
12	Chambre n°4	RDC	OUI	
13	Rangement	RDC	OUI	

Amiante

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
1	Séjour/Cuisine	RDC	Mur	A, B, C, D, E, F	Placoplâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant	A	PVC
			Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant	A	PVC
			Volets n°2	A	PVC
			Fenêtre n°3 - Dormant et ouvrant	A	PVC
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Volets n°3	A	PVC
			Volets n°1	A	PVC
2	Dégagement n°1	RDC	Mur	A, B, C, D, E, F	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
3	WC	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
4	Salle de Bains	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
5	Chambre n°1	RDC	Mur	A, C, D	Carrelage
			Mur	B, C, D	Plâtre - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant	C	PVC
			Volets	A	PVC
6	Chambre n°2	RDC	Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet flottant
			Volets	C	PVC
			Mur	B, C, D	Plâtre - Peinture
7	Salon	RDC	Fenêtre - Dormant et ouvrant	C	PVC
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet flottant
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
8	Dégagement n°2	RDC	Porte-fenêtre - Dormant et ouvrant	C	Bois - Vernis
			Fenêtre - Volets	C	Bois - Vernis
			Mur	A, B, C, D, E, F, G, H	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
9	Entrée	RDC	Plancher	Sol	Parquet flottant
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Vernis
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
10	Chambre n°3	RDC	Plancher	Sol	Parquet flottant
			Mur	A, B, C, D, E, F, G, H	Plâtre - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant	D	PVC
			Volets	E	PVC
			Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant	E	PVC
11	Salle d'eau/WC	RDC	Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Mur	A, B, C, D, E, F	Carrelage
12	Chambre n°4	RDC	Mur	B, C, D	Plâtre - Peinture

Amiante

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Fenêtre - Dormant et ouvrant	C	PVC
			Volets	C	PVC
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet flottant
13	Rangement	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Parquet flottant

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

Néant

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste A ou la liste B de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

Néant

LEGENDE

Présence	A : Amiante	N : Non Amianté	a? : Probabilité de présence d'Amiante	
Etat de dégradation des Matériaux	F, C, FP	BE : Bon état	DL : Dégradations locales	ME : Mauvais état
	Autres matériaux	MND : Matériau(x) non dégradé(s)		MD : Matériau(x) dégradé(s)
Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond (résultat de la grille d'évaluation)	1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation		
	2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement		
	3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement		
Recommandations des autres matériaux et produits. (résultat de la grille d'évaluation)	EP	Evaluation périodique		
	AC1	Action corrective de premier niveau		
	AC2	Action corrective de second niveau		

COMMENTAIRES

Néant

I ELEMENTS D'INFORMATION

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

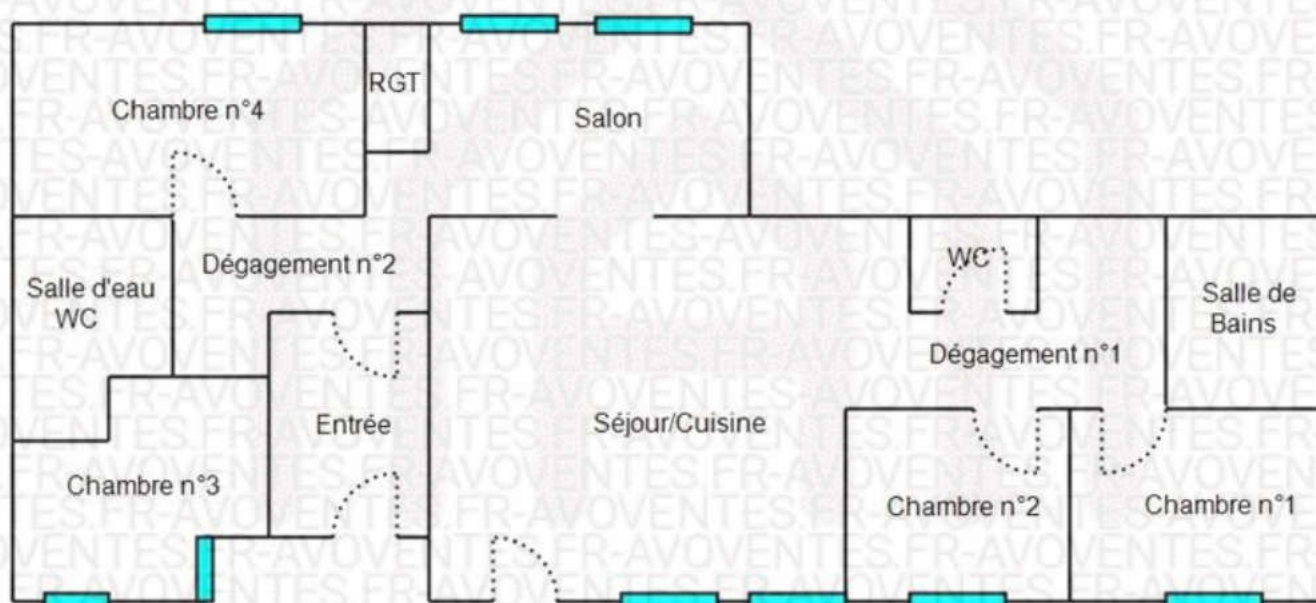
Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org

ANNEXE 1 – CROQUIS

PLANCHE DE REPERAGE USUEL

N° dossier : 7575 AVOVENTES			Adresse de l'immeuble : 16 rue des Paniers - Gonds 78400 CHATOU	
N° planche : 1/1	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan : Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau : Croquis N°1	



ATTESTATION(S)

Votre Assurance

▶ RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

SARL CTI EXPERTISES
5 AV DU MARECHAL FOCH
78300 POISSY FR

AGENT

EI RESTIVO, GUIEU - EIRL HAVET
19 RUE DE LA GARE
78300 POISSY
Tél : 0130749050
Fax : 0130743183
Email : AGENCE.GHRPOISSY@AXA.FR
Portefeuille : 0078029344

Vos références :

Contrat n° 7504179504
Client n° 2903108804

AXA France IARD, atteste que :

SARL CTI EXPERTISES

**5 AV DU MARECHAL FOCH
78300 POISSY**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 7504179504 ayant pris effet le 21/03/2023 garantissant l'activité de :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS :

AUDIT ENERGETIQUE REGLEMENTAIRE.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à POISSY le 13 janvier 2025
Pour la société :



1006262050113



1/1

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92227 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier N°615

AVOVENTES

<p>Amiante sans mention Selon arrêté du 1er juillet 2024</p> <p>Amiante avec mention Selon arrêté du 1er juillet 2024</p> <p>DPE individuel Selon arrêté du 20 juillet 2023</p> <p>DPE avec mention Selon arrêté du 20 juillet 2023</p> <p>Electricité Selon arrêté du 1er juillet 2024</p> <p>Gaz Selon arrêté du 1er juillet 2024</p> <p>Plomb sans mention Selon arrêté du 1er juillet 2024</p> <p>Termites métropole Selon arrêté du 1er juillet 2024</p> <p>Audit Energétique Selon le décret du 20 décembre 2023 Et selon l'arrêté du 14 juin 2024</p>	<p>Amiante Date d'effet : 24/01/2022 :- Date d'expiration : 23/01/2029</p> <p>Missions spécifiques, bâtiments complexes Date d'effet : 24/01/2022 :- Date d'expiration : 23/01/2029</p> <p>Diagnostic de performances énergétiques Date d'effet : 01/07/2024 :- Date d'expiration : 04/03/2029</p> <p>DPE par immeuble, bâtiments à usage autre que d'habitation Date d'effet : 01/07/2024 :- Date d'expiration : 04/03/2029</p> <p>Etat de l'installation intérieure électricité Date d'effet : 24/01/2022 :- Date d'expiration : 23/01/2029</p> <p>Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 24/01/2022 :- Date d'expiration : 23/01/2029</p> <p>Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 24/01/2022 :- Date d'expiration : 23/01/2029</p> <p>Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments Date d'effet : 24/01/2022 :- Date d'expiration : 23/01/2029</p> <p>Audit Energétique Date d'effet : 17/03/2025 :- Date d'expiration : 04/03/2029</p>
---	--

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit.
Edité le 17/03/2025, à **AVOVENTES**, Président.



Siège : 25, avenue Léonard de Vinci – Technoparc Europarc – 33600 PESSAC
Tél : 05.33.89.39.30 – Mail : contact@lcp-certification.fr - site : www.lcp-certification.fr
SAS au capital de 15 000€ - SIRET : 80914919800032 – RCS BORDEAUX – 809 149 198 - Code APE : 7022 Z
Enr487@ LE CERTIFICAT V013 du 01-09-2024



ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 29 mars 2007 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Article L 133-6 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de février 2016.

A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

- Localisation du ou des bâtiments

Désignation du ou des lots de copropriété : **Maison individuelle**
 Adresse : **16 rue des Paniers - Gonds 78400 CHATOU**
 Nombre de Pièces : **6**
 Référence Cadastre : **000AN - 0124**

Descriptif du bien : **Maison individuelle**
 Encombrement constaté : **Néant**
 Mitoyenneté : **OUI** Bâti : **OUI**
 Document(s) joint(s) : **Néant**

Le site se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.

B DESIGNATION DU CLIENT

- Désignation du client

Nom / Prénom : **SELARL HELDT - CLAISE - LE MAREC - LOGER**
 Qualité :
 Adresse : **3 rue de l'Assemblée Nationale 78004 VERSAILLES CEDEX**

- Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Nom / Prénom :
 Qualité :
 Adresse :

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite : **Aucun**

C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom / Prénom : **AVOVENTES AVOVENTES**
 Raison sociale et nom de l'entreprise : **Indivision CTI Expertises**
 Adresse : **5 avenue du Maréchal Foch 78300 POISSY**
 N° siret : **40212340000036**
 N° certificat de qualification : **615**
 Date d'obtention : **24/01/2022**
 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **LCP**
25 avenue Léonard de Vinci
33600 PESSAC

Organisme d'assurance professionnelle : **AXA France IARD**

N° de contrat d'assurance : **7504179504**

Date de validité du contrat d'assurance : **31/12/2025**

D IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
RDC		
Séjour/Cuisine	Mur - Placoplâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant - PVC	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant - PVC	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Volets n°2 - PVC	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Fenêtre n°3 Dormant et ouvrant - PVC	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plancher - Carrelage	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Vernis	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Volets n°3 - PVC	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Volets n°1 - PVC	Absence d'indice d'infestations de Termites
Dégagement n°1	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plancher - Carrelage	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
WC	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plancher - Carrelage	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice d'infestations de Termites
Salle de Bains	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plancher - Carrelage	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Mur - Carrelage	Absence d'indice d'infestations de Termites
Chambre n°1	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Fenêtre Dormant et ouvrant - PVC	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Volets - PVC	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
Chambre n°2	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Volets - PVC	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Fenêtre Dormant et ouvrant - PVC	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
Salon	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Porte-fenêtre Dormant et ouvrant - Bois Vernis	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Fenêtre Volets - Bois Vernis	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plancher - Carrelage	Absence d'indice d'infestations de Termites
Dégagement n°2	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
Entrée	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Vernis	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
Chambre n°3	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant - PVC	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Volets - PVC	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant - PVC	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indice d'infestations de Termites
Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites	
Salle d'eau/WC	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plancher - Carrelage	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Mur - Carrelage	Absence d'indice d'infestations de Termites
Chambre n°4	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Fenêtre Dormant et ouvrant - PVC	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Volets - PVC	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
Rangement	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indice d'infestations de Termites
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice d'infestations de Termites

LEGENDE	
(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes, ...
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

E IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION

F IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION

Les éléments ci-dessous non pu être examinés car ils nécessitent un démontage de la part du propriétaire ou sont destructifs :

- L'intérieur des coffrages verticaux et horizontaux
- La sous-face des planchers, parquets et parquets flottants, plinthes.
- Le volume sous le bac à douche et la baignoire
- Le volume derrière les éléments de la cuisine intégrée
- Le volume derrière les éléments de salle de bain intégrée
- L'ensemble des volumes et des murs situés derrière les doublages muraux

G MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES

1. examen visuel des parties visibles et accessibles :

Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois.

Examen des produits celluloseux non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons, etc.) ;

Examen des matériaux non celluloseux rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.) ;

Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).

2. sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.

L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

3. Matériel utilisé :

Poinçon, échelle, lampe torche...

H CONSTATATIONS DIVERSES

Absence d'indice d'infestation de termite aux abords de la construction

NOTE Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

RESULTATS

Le présent examen fait état d'absence d'indices d'infestations de Termites le jour de la visite.

NOTE

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au **22/01/2026**.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature de l'opérateur



Référence : **7575 AVOVENTES T**

Fait à : **POISSY** le : **23/07/2025**

Visite effectuée le : **23/07/2025**

Durée de la visite : **0 h 30 min**

Nom du responsable : **AVOVENTES AVOVENTES**

Opérateur : Nom : **AVOVENTES**

Prénom : **AVOVENTES**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

NOTE 1 Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200 ;

NOTE 2 Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

NOTE 3: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997.

A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : Maison individuelle	Adresse : 16 rue des Paniers - Gonds 78400 CHATOU
Nombre de Pièces : 6	Propriété de : Monsieur AVOVENTES AVOVENTES AVOVENTES
Référence Cadastre : 000AN - 0124	16 Rue des Paniers - Gonds 78400 CHATOU
	Mission effectuée le : 23/07/2025
	Date de l'ordre de mission : 23/07/2025
	N° Dossier : 7575 AVOVENTES C

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :

Total : 115,91 m²
(Cent quinze mètres carrés quatre-vingt-onze)

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface Loi Carrez
Séjour/Cuisine	RDC	39,46 m ²
Dégagement n°1	RDC	3,45 m ²
WC	RDC	1,63 m ²
Salle de Bains	RDC	4,09 m ²
Chambre n°1	RDC	9,92 m ²
Chambre n°2	RDC	10,57 m ²
Salon	RDC	9,50 m ²
Dégagement n°2	RDC	4,31 m ²
Entrée	RDC	7,48 m ²
Chambre n°3	RDC	9,25 m ²
Salle d'eau/WC	RDC	3,58 m ²
Chambre n°4	RDC	11,25 m ²
Rangement	RDC	1,42 m ²
Total		115,91 m²

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par CTI Expertises qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.



à **POISSY**, le **23/07/2025**

Nom du responsable et technicien :

AVOVENTES AVOVENTES

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2578E2443973D
établi le : 24/07/2025
valable jusqu'au : 23/07/2035

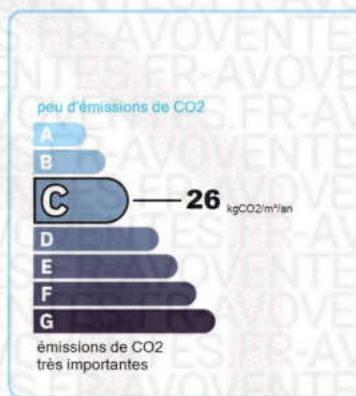
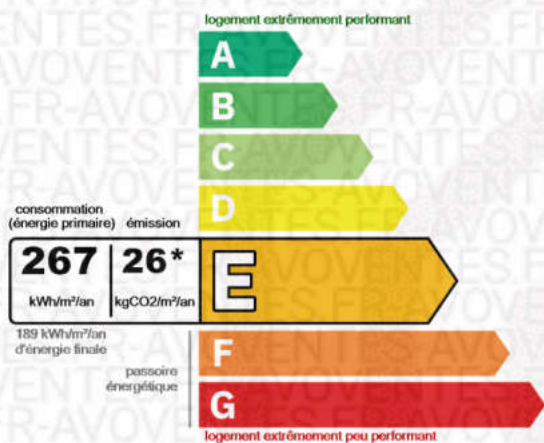
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe



adresse : 16 rue des Paniers - Gonds, 78400 CHATOU
type de bien : Maison individuelle
année de construction : 1995
surface de référence : 114,49 m²
propriétaire : AVOVENTES AVOVENTES AVOVENTES
adresse : 16 Rue des Paniers - Gonds, 78400 CHATOU

Performance énergétique et climatique

* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 3050 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 15804 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **2 414 €** et **3 266 €** par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

Informations diagnostiqueur

CTI Expertises

5 avenue du Maréchal Foch
78300 POISSY

diagnostiqueur :

AVOVENTES AVOVENTES

tel : 06 22 01 80 04 - 07 86 84 25 51

email : c_avoventes@cti-expertises.fr

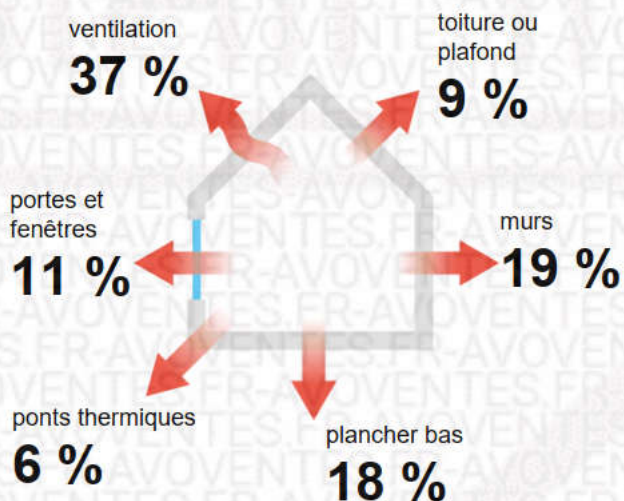
n° de certification : 615

organisme de certification : LCP



À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestation ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page « Contacts » de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr>).

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



Ventilation par entrées d'air hautes et basses

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



logement traversant

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires photovoltaïques



pompe à chaleur



géothermie



chauffe eau thermodynamique





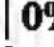


système de chauffage au bois



réseau de chaleur vertueux

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
🔥 chauffage	🌲 bois	4218 (4218 éf)	Entre 1 977€ et 2 675€	 80%
	🔥 gaz naturel	9111 (9111 éf)		
	⚡ électrique	12093 (5258 éf)		
🚰 eau chaude sanitaire	🔥 gaz naturel	1468 (1468 éf)	Entre 363€ et 491€	 16%
	⚡ électrique	2803 (1219 éf)		
❄️ refroidissement				 0%
💡 éclairage	⚡ électrique	498 (216 éf)	Entre 39€ et 53€	 2%
🌀 auxiliaires	⚡ électrique	442 (192 éf)	Entre 35€ et 47€	 2%
énergie totale pour les usages recensés		30 634 kWh (21 683 kWh é.f.)	Entre 2 414€ et 3 266€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 116,69l par jour.

é.f. → énergie finale
* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



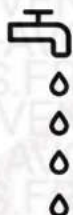
Température recommandée en hiver → 19°C
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C,
c'est en moyenne -21,1% sur votre facture **soit -491 € par an**

- astuces** (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)
- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
 - Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

- astuces**
- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
 - Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 116,69l /jour d'eau chaude à 40°C
Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.
48l consommés en moins par jour,
c'est en moyenne -23% sur votre facture **soit -98 € par an**





- astuces**
- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
 - Réduisez la durée des douches.






En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement



	description	isolation
 murs	Mur 2 Est Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé Mur 10 Sud Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé Mur 5 Ouest Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé	moyenne
 plancher bas	Plancher 2 Dalle béton donnant sur Terre-plein, non isolé Plancher 1 Dalle béton donnant sur Vide-sanitaire, non isolé	moyenne
 toiture / plafond	Plafond 1 Toiture en bac acier donnant sur Extérieur, isolé	moyenne
 portes et fenêtres	Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie Bois - double vitrage vertical (e = 12 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie PVC - double vitrage vertical (e = 12 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture brique de verre creuse Porte Bois Vitrée double vitrage	bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Chaudière basse température Gaz naturel, installation en 1995, individuel sur Radiateur Panneau rayonnant électrique NFC Electrique, installation en 2003, individuel Poêle bûche Bois, installation en 2003, individuel
 eau chaude sanitaire	Chaudière basse température Gaz naturel installation en 1995, individuel, production instantanée. Chauffe-eau vertical Electrique installation en 2017, individuel, production par semi-accumulation
 ventilation	Ventilation par entrées d'air hautes et basses
 pilotage	Chaudière basse température : Radiateur : sans régulation pièce par pièce, intermittence central avec minimum de température Poêle bûche : Autres équipements : avec régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence Panneau rayonnant électrique NFC : avec régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 insert/poêle bois	Nettoyer les conduits de fumées tous les ans pour un chauffage bois
 isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels montant estimé : 21529 à 23323 €

lot	description	performance recommandée
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m².K/W
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m².K/W
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m².K/W
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m².K/W
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m².K/W
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m².K/W
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m².K/W
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 5,26 m².K/W
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène	R = 5,26 m².K/W



murs

ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ.
Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme

Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ.

R = 5,26 m².K/W



murs

Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme

Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ.

R = 5,26 m².K/W



murs

Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme

Isolation des murs par l'extérieur : Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, type polystyrène ép. 200 mm (lambda 0,038 W/m.K), fixation collée avec enduit de base et marouflage film fibre de verre, profil aluminium de départ.

R = 5,26 m².K/W

Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme

2

Les travaux à envisager montant estimé : 22007 à 33870 €

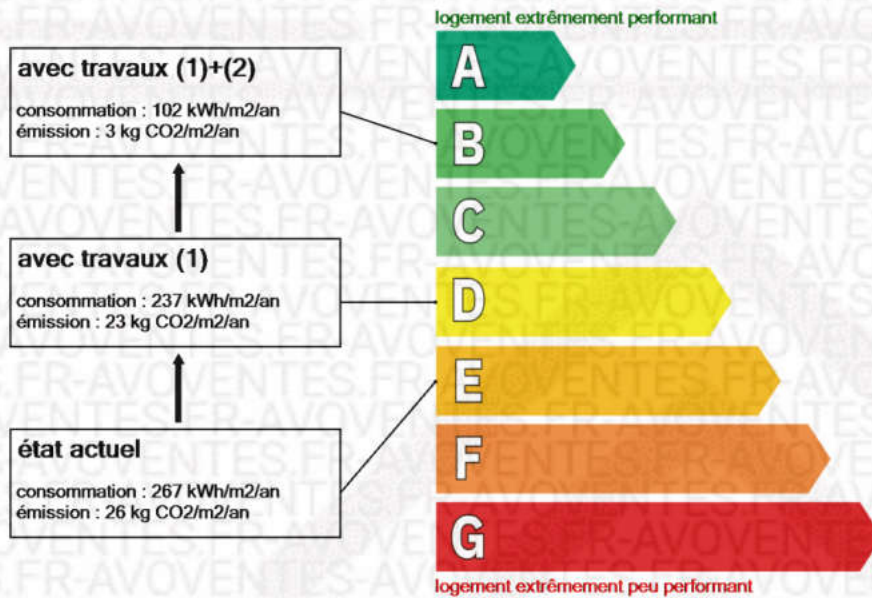
lot	description	performance recommandée
toiture et combles	Isolation des toiture avec une pente <60° : L'isolation des toitures devrait permettre d'atteindre une résistance thermique minimal au moins égale à 5.7 m ² .k/W. Veiller à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher. Veiller à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher. Si la couche est rapportée à un pare -vapeur, lacérer celui-ci avant la pose de la nouvelle couche.	R = 5.7 m ² .k/W
chauffage	Paic Air/Eau : Installation d'une pompe à chaleur Air/Eau double service, intégrant un ballon d'eau chaude sanitaire (ECS) de 190 L, avec un SCOP de 4 et un COP ECS de 3	
chauffage	PAC Air Air : Installation d'une pompe à chaleur air / air de type split	SCOP > 4

Commentaire:

Néant

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



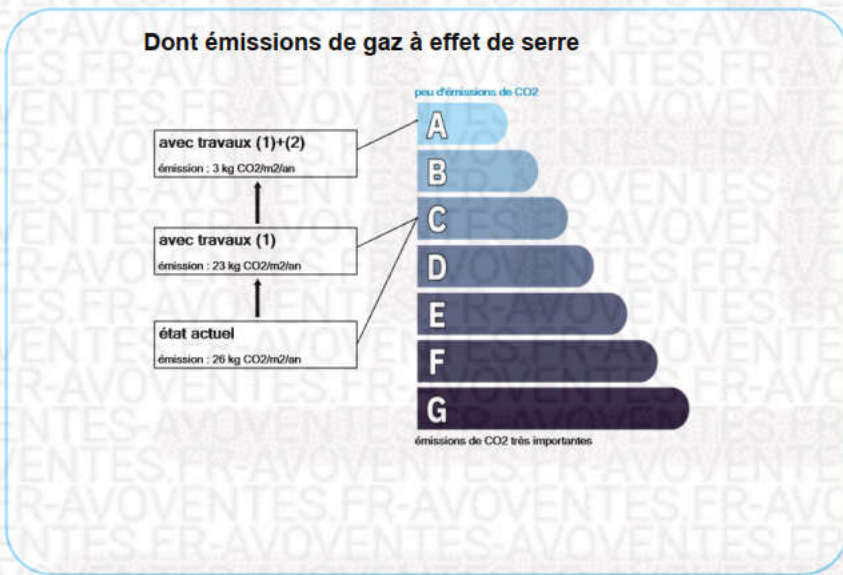
France Rénov'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans : france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux : france-renov.gouv.fr/aides

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCP, 25 avenue Léonard de Vinci 33600 PESSAC

Référence du logiciel validé : **Analysimmo DPE 2021 4.1.1**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2578E2443973D**

Néant

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **000AN-0124**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**















Date de visite du bien : **23/07/2025**

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.






























Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Néant

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
généralités	Département		78 - Yvelines
	Altitude	 donnée en ligne	44
	Type de bien	 observée ou mesurée	Maison Individuelle
	Année de construction	 valeur estimée	1995
	Surface de référence du logement	 observée ou mesurée	114,49
	Nombre de niveaux du logement	 observée ou mesurée	1
	Hauteur moyenne sous plafond	 observée ou mesurée	2,66

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
enveloppe	Mur 1	Surface	 observée ou mesurée	5,63 m ²
		Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
		Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
		Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
		Année isolation	 document fourni	1989 à 2000
		Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
		Inertie	 observée ou mesurée	Légère
		Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
		Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
		Orientation	 observée ou mesurée	Est
	Mur 2	Surface	 observée ou mesurée	18,32 m ²
		Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
		Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
		Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui




























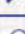










Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
	Année isolation	 document fourni	1989 à 2000	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non	
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur	
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
	Orientation	 observée ou mesurée	Est	
	Surface	 observée ou mesurée	12,95 m ²	
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux	
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui	
Mur 3	Année isolation	 document fourni	1989 à 2000	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non	
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur	
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
	Orientation	 observée ou mesurée	Nord	
	Surface	 observée ou mesurée	13,52 m ²	
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux	
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui	
Mur 4	Année isolation	 document fourni	1989 à 2000	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non	
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur	
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
	Orientation	 observée ou mesurée	Ouest	
	Surface	 observée ou mesurée	13,89 m ²	
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux	
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui	
Mur 5	Année isolation	 document fourni	1989 à 2000	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non	
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur	
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
	Orientation	 observée ou mesurée	Ouest	
	Surface	 observée ou mesurée	6,6 m ²	
	Mur 6	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
		Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm


Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
Année isolation	 document fourni	1989 à 2000
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
Inertie	 observée ou mesurée	Légère
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Orientation	 observée ou mesurée	Nord
Surface	 observée ou mesurée	5,38 m ²
Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
Année isolation	 document fourni	1989 à 2000
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
Inertie	 observée ou mesurée	Légère
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Orientation	 observée ou mesurée	Ouest
Surface	 observée ou mesurée	13,55 m ²
Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
Année isolation	 document fourni	1989 à 2000
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
Inertie	 observée ou mesurée	Légère
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Orientation	 observée ou mesurée	Ouest
Surface	 observée ou mesurée	8,26 m ²
Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
Année isolation	 document fourni	1989 à 2000
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
Inertie	 observée ou mesurée	Légère
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Orientation	 observée ou mesurée	Sud
Surface	 observée ou mesurée	14,24 m ²
Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux









































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
Mur 11	Épaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui	
	Année isolation	 document fourni	1989 à 2000	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non	
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur	
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
	Orientation	 observée ou mesurée	Sud	
	Surface	 observée ou mesurée	5,69 m ²	
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux	
	Épaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui	
	Année isolation	 document fourni	1989 à 2000	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non	
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
	Mur 12	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Doublage		 observée ou mesurée	absence de doublage	
Orientation		 observée ou mesurée	Est	
Surface		 observée ou mesurée	1,57 m ²	
Matériau mur		 observée ou mesurée	Blocs de béton creux	
Épaisseur mur		 observée ou mesurée	20 cm	
Isolation : oui / non / inconnue		 observée ou mesurée	Oui	
Année isolation		 document fourni	1989 à 2000	
Bâtiment construit en matériaux anciens		 observée ou mesurée	Non	
Inertie		 observée ou mesurée	Légère	
Type d'adjacence		 observée ou mesurée	Extérieur	
Doublage		 observée ou mesurée	absence de doublage	
Orientation		 observée ou mesurée	Nord	
Surface		 observée ou mesurée	114,49 m ²	
Plafond 1		Type	 observée ou mesurée	Toiture en bac acier
		Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
	Année isolation	 valeur par défaut	1995	
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Extérieur	
	Surface	 observée ou mesurée	45,37 m ²	
Plancher 1	Type de plancher bas	 observée ou mesurée	Dalle béton	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non	
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	29,1 m	

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
Plancher 2	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	45,37 m ²	
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Vide-sanitaire	
	Surface	 observée ou mesurée	69,12 m ²	
	Type de plancher bas	 observée ou mesurée	Dalle béton	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non	
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	37,86 m	
	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	69,12 m ²	
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Terre-plein	
Fenêtre 1	Surface de baies	 observée ou mesurée	1,72 m ²	
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical	
	Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	12 mm	
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non	
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton	
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)	
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC	
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)	
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Est	
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène	
	Hauteur α	 observée ou mesurée	25 °	
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur	
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm	
	Fenêtre 2	Surface de baies	 observée ou mesurée	1,72 m ²
		Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air		 observée ou mesurée	12 mm	
Présence couche peu émissive		 observée ou mesurée	Non	
Gaz de remplissage		 observée ou mesurée	Argon ou Krypton	
Double fenêtre		 observée ou mesurée	Non	
Inclinaison vitrage		 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)	
Type menuiserie		observée ou mesurée	Menuiserie PVC	
Positionnement de la menuiserie		observée ou mesurée	Nu intérieur	
Type ouverture		observée ou mesurée	Fenêtres battantes	









































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Est
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
Hauteur α	 observée ou mesurée	25 °
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
Surface de baies	 observée ou mesurée	4,43 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	12 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Fenêtre 3		
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Est
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
Hauteur α	 observée ou mesurée	25 °
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
Surface de baies	 observée ou mesurée	0,45 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Brique de verre creuse
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Brique de verre creuse
Fenêtre 4		
Type volets	 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm









































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Fenêtre 5	Surface de baies	<input type="radio"/> observée ou mesurée	0,9 m ²
	Type de vitrage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	<input type="radio"/> observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
	Orientation des baies	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Est
	Type de masque proches	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	<input type="radio"/> observée ou mesurée	5 cm
Fenêtre 6	Surface de baies	<input type="radio"/> observée ou mesurée	0,38 m ²
	Type de vitrage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	<input type="radio"/> observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Nord
	Type de masque proches	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	<input type="radio"/> observée ou mesurée	5 cm
Fenêtre 7	Surface de baies	<input type="radio"/> observée ou mesurée	2,52 m ²
	Type de vitrage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	<input type="radio"/> observée ou mesurée	12 mm
	Présence couche peu émissive	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non










































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
Surface de baies	 observée ou mesurée	1,44 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	12 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Fenêtre 8		
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
Type de menuiserie	 observée ou mesurée	Bois
Type de porte	 observée ou mesurée	Vitrée double vitrage
Surface	 observée ou mesurée	1,93 m ²
Porte 1		
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	5 cm
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Linéaire Plancher 1 Mur 1		
Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 1 : ITI
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,14 m
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Linéaire Plancher 1 Mur 2		
Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 2 : ITI
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	10,35 m

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Plancher 1 Mur 3	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 3 : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,08 m
Linéaire Plancher 1 Mur 4	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 4 : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,97 m
Linéaire Plancher 1 Mur 5	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 5 : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,78 m
Linéaire Plancher 2 Mur 7	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 7 : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,36 m
Linéaire Plancher 2 Mur 8	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 8 : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,17 m
Linéaire Plancher 2 Mur 9	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 9 : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,85 m
Linéaire Plancher 2 Mur 10	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 10 : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,54 m
Linéaire Plancher 2 Mur 11	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 11 : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,08 m
Linéaire Plancher 2 Mur 12	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 12 : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	0,89 m
Linéaire Mur 11 (à droite du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,14 m
Linéaire Mur 8 (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,9 m
Linéaire Fenêtre 1 Mur 1	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,26 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur


Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 2 Mur 2	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,26 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 3 Mur 2	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	14,58 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 4 Mur 5	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	0 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 5 Mur 11	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,8 m
Linéaire Fenêtre 6 Mur 12	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
Linéaire Fenêtre 7 Mur 7	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
Linéaire Fenêtre 8 Mur 8	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 8 Mur 8	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 8 Mur 8	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Porte 1 Mur 2	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,18 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Chaudière basse température	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage avec insert ou poêle bois ou biomasse en appoint
	Type générateur	 observée ou mesurée	Chaudière basse température
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	69,13 m ²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	1995
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Gaz
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	QP0	 valeur par défaut	0,29 kW
	Pn	 document fourni	24 kW
	Rpn	 valeur par défaut	89,57 %
	Rpint	 valeur par défaut	89,57 %
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Radiateur non Monotube, sans robinets thermostatiques
	Période d'installation émetteur	 observée ou mesurée	1995
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	69,13 m ²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Central sans régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Central avec minimum de température
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Radiateur (69,13m ²): Réseau individuel eau chaude moyenne température
Poêle bûche	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage avec insert ou poêle bois ou biomasse en appoint
	Type générateur	 observée ou mesurée	Poêle bûche
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	69,13 m ²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	2003
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Bois
	Type de combustible bois	 observée ou mesurée	Bûches
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autres équipements
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé avec régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
Type de distribution	 observée ou mesurée	Autres équipements: Pas de réseau de distribution	
Panneau rayonnant électrique NFC	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Panneau rayonnant électrique NFC
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	45,36 m ²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	2003
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Panneau rayonnant électrique NFC
Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	45,36 m ²	

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé avec régulation pièce par pièce	
Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent	
Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non	
Type de distribution	 observée ou mesurée	Panneau rayonnant électrique NFC (45,36m²): Pas de réseau de distribution	
Type générateur	 observée ou mesurée	Chaudière basse température Gaz naturel	
Chaudière basse température Gaz naturel	Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel couplé à la production de chauffage
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Non
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
Type générateur	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical Electrique	
Année installation	 observée ou mesurée	2017	
Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité	
Chauffe-eau vertical Electrique	Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Non
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	100 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	B ou 2 étoiles	
Type de ventilation	 observée ou mesurée	Ventilation par entrées d'air hautes et basses	
Ventilation	Q4Paconv/m²	 valeur par défaut	1,9
	Année installation	 document fourni	1995
	Plusieurs façades exposées	 observée ou mesurée	Oui

RAPPORT DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE DE GAZ

Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 portant reconnaissance de la norme NF P45-500

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 271-6, R. 271-1 à R. 271-4 et R. 134-6 à R. 134-9 ;

Vu l'arrêté du 12 février 2014 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 modifié par l'arrêté du 24 août 2010, définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz

Vu l'arrêté du 23 février 2018 relatif aux règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible

A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

<ul style="list-style-type: none"> • Localisation du ou des bâtiments Type de bâtiment : <input type="checkbox"/> appartement <input checked="" type="checkbox"/> maison individuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Désignation et situation du ou des lots de copropriété : Adresse : 16 rue des Paniers - Gonds 78400 CHATOU Réf. Cadastre : 000AN - 0124 Date du Permis de construire : Antérieur au 1 juillet 1997
Nature du gaz distribué : <input checked="" type="checkbox"/> GN <input type="checkbox"/> GPL <input type="checkbox"/> Air propane ou butané Distributeur de gaz : GrDF Installation alimentée en gaz : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Rapport n° : 7575 AVOVENTES GAZ	

B DESIGNATION DU PROPRIETAIRE

<ul style="list-style-type: none"> • Désignation du propriétaire de l'installation intérieure de gaz : Nom : Monsieur AVOVENTES Prénom : AVOVENTES AVOVENTES Adresse : 16 Rue des Paniers - Gonds 78400 CHATOU	
<ul style="list-style-type: none"> • Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre : Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : Nom / Prénom SELARL HELDT - CLAISE - LE MAREC - LOGER Adresse : 3 rue de l'Assemblée Nationale 78004 VERSAILLES CEDEX	
<ul style="list-style-type: none"> • Titulaire du contrat de fourniture de gaz : Nom : Monsieur AVOVENTES Prénom : AVOVENTES AVOVENTES Adresse : 16 Rue des Paniers - Gonds 78400 CHATOU Téléphone :	<input type="checkbox"/> Numéro de point de livraison gaz Ou <input type="checkbox"/> Numéro du point de comptage estimation (PCE) à 14 chiffres Ou <input checked="" type="checkbox"/> A défaut le numéro de compteur Numéro : 77081



C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

<ul style="list-style-type: none"> • Identité de l'opérateur de diagnostic Nom / Prénom : AVOVENTES AVOVENTES Raison sociale et nom de l'entreprise : CTI Expertises Adresse : 5 avenue du Maréchal Foch 78300 POISSY N° Siret : 40212340000036	<ul style="list-style-type: none"> • Désignation de la compagnie d'assurance Nom : AXA France IARD N° de police : 7504179504 Date de validité : 31/12/2025
--	--

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :

LCP
25 avenue Léonard de Vinci
33600 PESSAC le **24/01/2022**
 N° de certification : **615**
 Norme méthodologique ou spécification technique utilisée : **NF P45-500 Juillet 2022**

D IDENTIFICATION DES APPAREILS

Autres appareils		Observations	
Genre (1)	Type (2)	Taux de CO	Anomalie
Marque	Puissance (kW)	CO	Motif de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil concerné
Modèle	Localisation	(ppm)	
Chauffage			
	Etanche		
E.L.M.LEBLANC	24,00		
GMV	Séjour/Cuisine - Mur D		
Appareil de cuisson			
	Non raccordé		
BRANDT			
	Séjour/Cuisine - Mur D		

LEGENDE

(1)	Cuisinière, table de cuisson, chauffe-eaux, chaudière, radiateur...
(2)	Non raccordé – Raccordé - Etanche
A.R.	Appareil Raccordé
D.E.M	Dispositif d'Extraction Mécanique
CENR	Chauffe Eau Non Raccordé

E ANOMALIES IDENTIFIEES

Néant

F IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENT (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ÊTRE CONTROLÉS ET MOTIFS, ET IDENTIFICATION DES POINTS DE CONTROLES N'AYANT PAS PU ETRE REALISES

Liste des bâtiments et parties de bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être contrôlés et motifs

Néant

Liste des points de contrôles n'ayant pu être réalisés

Néant

G CONSTATATIONS DIVERSES

- Attestation** de contrôle de moins d'un an de la **vacuité des conduits de fumées** non présentée.
- Justificatif** d'entretien de moins d'un an de la chaudière non présenté.
- Le conduit de raccordement **n'est pas visitable**
- Au moins un assemblage par raccord mécanique est réalisé au moyen d'un ruban d'étanchéité

Néant

H CONCLUSION

- L'installation ne comporte **aucune anomalie**.
- L'installation **comporte des anomalies** de type **A1** qui devront être réparées **ultérieurement**.
- L'installation **comporte des anomalies** de type **A2** qui devront être réparées **dans les meilleurs délais**.
- L'installation **comporte des anomalies** de type **DGI** qui devront être réparées **avant remise en service**.
Tant que la (ou les) anomalie(s) DGI n'a (ont) pas été corrigée(s), en aucun cas vous ne devez rétablir l'alimentation en gaz de votre installation intérieure de gaz, de la partie d'installation intérieure de gaz, du (ou des) appareil(s) à gaz qui ont été isolé(s) et signalé(s) par la ou les étiquettes de condamnation.
- L'installation comporte **une anomalie 32c** qui devra faire l'objet d'un **traitement particulier** par le syndic ou le bailleur social sous le contrôle du distributeur de gaz

I EN CAS DE DGI : ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- Fermeture totale** avec pose d'une étiquette signalant la condamnation de l'installation de gaz
- Ou **Fermeture partielle** avec pose d'une étiquette signalant la condamnation d'un appareil ou d'une partie de l'installation
- Transmission au Distributeur de gaz par _____ des informations suivantes :
 - Référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;
 - Codes des anomalies présentant un Danger Grave et Immédiat (DGI)
- Remise au client de la « **fiche informative distributeur de gaz** » remplie.

J EN CAS D'ANOMALIE 32c : ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- Transmission au Distributeur de gaz par _____ de la référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur
- Remise au syndic ou au bailleur social de la « **fiche informative distributeur de gaz** » remplie

K SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature / cachet de l'entreprise



Dates de visite et d'établissement de l'état de l'installation gaz

Visite effectuée le : **23/07/2025**
 Fait à **POISSY** le **23/07/2025**
 Rapport n° : **7575 AVOVENTES GAZ**
 Date de fin de validité : **22/07/2028**
 Nom / Prénom du responsable : **AVOVENTES AVOVENTES**
 Nom / Prénom de l'opérateur : **AVOVENTES AVOVENTES**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Etat de l'installation intérieure de GAZ

DIAGNOSTIC DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

Arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Articles L 134-7 et R 134-10 à 13 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF C16-600 de juillet 2017.

1 DESIGNATION ET DESCRIPTION DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES

- **Localisation du ou des immeubles bâti(s)**
Type d'immeuble : **Maison individuelle**
Département : **YVELINES**
Commune : **CHATOU (78400)**
Adresse : **16 rue des Paniers - Gonds**
Date de construction : **Non communiquée**
Année de l'installation : **> à 15 ans**
- **Désignation et situation du lot de (co)propriété :**
Réf. Cadastre : **000AN - 0124**
Distributeur d'électricité : **Enedis**
Rapport n° : **7575 AVOVENTES ELEC**
La liste des parties du bien n'ayant pu être visitées et leurs justifications se trouvent au paragraphe 9

2 IDENTIFICATION DU DONNEUR D'ORDRE

- **Identité du donneur d'ordre**
Nom / Prénom : **HELDT - CLAISE - LE MAREC - LOGER**
Adresse : **3 rue de l'Assemblée Nationale 78004 VERSAILLES CEDEX**
- **Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :**
Propriétaire de l'appartement ou de la maison individuelle :
Autre le cas échéant (préciser)
- **Identité du propriétaire du local d'habitation et de ses dépendances :**
Monsieur **AVOVENTES AVOVENTES AVOVENTES 16 Rue des Paniers - Gonds 78400 CHATOU**

3 IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR AYANT REALISE L'INTERVENTION ET SIGNE LE RAPPORT

- **Identité de l'opérateur :**
Nom : **AVOVENTES**
Prénom : **AVOVENTES**
Nom et raison sociale de l'entreprise : **CTI Expertises**
Adresse : **5 avenue du Maréchal Foch
78300 POISSY**
N° Siret : **40212340000036**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA France IARD**
N° de police : **7504179504** date de validité : **31/12/2025**
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **LCP** , le **24/01/2022** , jusqu'au **23/01/2029**
N° de certification : **615**

4 RAPPEL DES LIMITES DU CHAMP DE REALISATION DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection.

Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc. lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits.

5 CONCLUSIONS RELATIVES A L'EVALUATION DES RISQUES POUVANT PORTER ATTEINTE A LA SECURITE DES PERSONNES

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

1. L'appareil général de commande et de protection et son accessibilité.

Néant

2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires correctement mises en œuvre (3)	Observation
B.3.3.6 a2)	Au moins un socle de prise de courant comporte une broche de terre non reliée à la terre.	Salle d'eau/WC	B.3.3.6.1	Alors que des socles de prise de courant ou des CIRCUITS de l'installation ne sont pas reliés à la terre (B.3.3.6 a1), a2 et a3), la MESURE COMPENSATOIRE suivante est correctement mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • protection du (des) CIRCUIT (s) concerné (s) ou de l'ensemble de l'installation électrique par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA. 	(Anomalie compensée par le point de contrôle B.3.3.6.1)

Etat de l'installation intérieure d'électricité

3. Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.4.3 i)	Le courant assigné de l'INTERRUPTEUR assurant la coupure de l'ensemble de l'installation n'est pas adapté.	Séjour/Cuisine	Interrupteur différentiel 30mA en 40A avec AGCP 500mA réglable en 15 / 45 A Interrupteur différentiel 30mA devrait être en 63A
B.4.3 j1)	Le courant assigné de l'INTERRUPTEUR différentiel placé en aval du DISJONCTEUR de branchement n'est pas adapté.	Séjour/Cuisine	Interrupteur différentiel 30mA en 40A avec circuit 32A Interrupteur différentiel 30mA devrait être en 63A

4. La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)
B.5.3 a)	Locaux contenant une baignoire ou une douche : la continuité électrique de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire, reliant les ELEMENTS CONDUCTEURS et les MASSES des MATERIELS ELECTRIQUES, n'est pas satisfaisante (résistance > 2 ohms).	Salle d'eau/WC, prise non reliée à la terre

5. Matériels électriques présentant des risques de contact direct avec des éléments sous tension – Protection mécanique des conducteurs.

Néant

6. Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

Néant

Installations particulières :

P1, P2. Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement.

Néant

P3. La piscine privée ou le bassin de fontaine

Néant

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C16-600.

(2) Référence des mesures compensatoires selon la norme NF C16-600.

(3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n° d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée

(*) *Avertissement:* la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

Informations complémentaires :

N° article (1)	Libellé des informations
B.11 a1)	L'ensemble de l'installation électrique est protégée par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA.
B.11 b1)	L'ensemble des socles de prise de courant est de type à obturateur.
B.11 c1)	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15mm.

(1) Référence des informations complémentaires selon la norme NF C16-600

6 AVERTISSEMENT PARTICULIER

Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon la norme NF C16-600 - Annexe C	Motifs (2)
B.5.3 b)	Section satisfaisante du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire.	NON VISIBLE
B.5.3 d)	Qualité satisfaisante des CONNEXIONS du CONDUCTEUR de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire aux ELEMENTS CONDUCTEURS et aux MASSES.	NON VISIBLE

Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée

(1) Références des numéros d'article selon la norme NF C16-600 – Annexe C

(2) Les motifs peuvent être, si c'est le cas :

- « Le tableau électrique est manifestement ancien : son ENVELOPPE (capot), s'il est démonté, risque de ne pouvoir être remonté sans dommage. » ;
- « Les supports sur lesquels sont fixés directement les dispositifs de protection ne sont pas à démonter dans le cadre du présent DIAGNOSTIC : de ce fait, la section et l'état des CONDUCTEURS n'ont pu être vérifiés. » ;
- « L'installation ou une ou plusieurs parties de celle-ci n'étaient pas alimentée(s) en électricité le jour de la visite. » ;
- « Le(s) courant(s) d'emploi du (des) CIRCUIT(S) protégé(s) par le(s) INTERRUPTEUR(S) différentiel(s) ne peuvent pas être évalué(s). »
- « L'installation est alimentée par un poste à haute tension privé qui est exclu du domaine d'application du présent DIAGNOSTIC et dans lequel peut se trouver la partie de l'installation à vérifier »
- « La nature TBTS de la source n'a pas pu être repérée. »
- « Le calibre du ou des dispositifs de PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES est > 63 A pour un DISJONCTEUR ou 32A pour un fusible. »
- « Le courant de réglage du DISJONCTEUR de branchement est > 90 A en monophasé ou > 60 A en triphasé. »
- « La méthode dite « amont-aval » ne permet pas de vérifier le déclenchement du DISJONCTEUR de branchement lors de l'essai de fonctionnement. »
- « Les bornes aval du disjoncteur de branchement et/ou la canalisation d'alimentation du ou des tableaux électriques comportent plusieurs conducteurs en parallèle »
- Toute autre mention, adaptée à l'installation, décrivant la ou les impossibilités de procéder au(x) contrôle(s) concerné(s).

7 CONCLUSION RELATIVE A L'EVALUATION DES RISQUES RELEVANT DU DEVOIR DE CONSEIL

Néant

8 EXPLICITATIONS DETAILLEES RELATIVES AUX RISQUES ENCOURUS

Description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées :

<p align="center"><u>Appareil général de commande et de protection</u></p> <p>Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.</p> <p>Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation</u></p> <p>Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique.</p> <p>Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Prise de terre et installation de mise à la terre :</u></p> <p>Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.</p> <p>L'absence de ces éléments ou leur inexistance partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection contre les surintensités :</u></p> <p>Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts circuits.</p> <p>L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.</p>
<p align="center"><u>Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux.</p> <p>Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Conditions particulières les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques présentant des risques de contact direct :</u></p> <p>Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage :</u></p> <p>Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives :</u></p> <p>Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Piscine privée ou bassin de fontaine :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>

Informations complémentaires :

Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique :

L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique....) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.

Socles de prise de courant de type à obturateurs :

L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.

Socles de prise de courant de type à puits (15mm minimum):

La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.

9 IDENTIFICATION DES PARTIES DU BIEN (PIECES ET EMBLEMES) N'AYANT PU ETRE VISITEES ET JUSTIFICATION :

Néant

DATE, SIGNATURE ET CACHET

Dates de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le **23/07/2025**

Date de fin de validité : **22/07/2028**

Etat rédigé à **POISSY** Le **23/07/2025**

Nom : **AVOVENTES** Prénom : **AVOVENTES**



POISSY le jeudi 24 juillet 2025

Référence Rapport : 7575 AVOVENTES
Objet : ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Adresse du bien : 16 rue des Paniers - Gonds
78400 CHATOU
Type de bien : Maison individuelle
Date de la mission : 23/07/2025

Maître,

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, AVOVENTES AVOVENTES atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par une personne :

- présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates – référence indiquée sur chacun des dossiers),
- ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance),
- n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

AVOVENTES AVOVENTES
CTI Expertises

